

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **39 (1968)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.08.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIX<sup>e</sup> ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 2 Février 1968

## SOMMAIRE

L'aménagement du territoire — I. L'homme politique et l'aménagement du territoire  
II. Une définition de l'aménagement — III. Agriculture et aménagement — IV. Le problème  
de l'eau — V. La géographie humaine — VI. La « Transjurane » — VII. Analyse - Programmation  
Les problèmes d'infrastructure, une spécialité suisse

## L'aménagement du territoire

*On sait que l'aménagement du territoire a toujours été au centre des préoccupations de l'ADIJ.*

*Pendant très longtemps, à l'exemple de M. Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, notre association et ses diverses commissions consacrerent l'essentiel de leurs efforts à des tâches d'aménagement sans en avoir peut-être clairement conscience et en tout cas sans se référer expressément aux termes mêmes d'« aménagement du territoire », qui ne firent leur apparition qu'il y a quelques années.*

*De tous temps en effet, l'ADIJ s'est occupée de problèmes routiers et ferroviaires, de protection de la nature et des sites, d'agriculture, d'affaires communales, de formation professionnelle, de tourisme pédestre, etc. Tous ces secteurs d'activité avaient directement trait à l'aménagement.*

*Ces dernières années, notre association a encore mieux pris conscience de la grande tâche qui devait inspirer toutes ses activités. Cela aboutit à la constitution d'une commission spéciale plus particulièrement chargée de s'occuper de l'aménagement du territoire dans le Jura et de collaborer, dans ce domaine, tant avec les pouvoirs publics qu'avec les autres commissions de l'ADIJ, aux activités si diverses.*

### Information nécessaire

*Il importait que les problèmes d'aménagement du territoire ne restent pas l'affaire des seuls spécialistes et que l'on prenne conscience, dans de plus larges milieux, de l'ampleur et de l'urgence des tâches à accomplir dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle l'ADIJ, par sa Commission spéciale, a été fort heureuse de collaborer avec l'Université populaire jurassienne à l'organisation d'un cours sur l'aménagement dans le Jura.*

*Il entrerait tout à fait dans les attributions de notre dynamique Université populaire, qui se veut organe d'information en même temps qu'instrument de culture, de présenter à un large cercle quelques aspects importants d'un des problèmes fondamentaux du Jura. Aussi convient-il de féliciter les organes dirigeants de l'UP, en particulier son pré-*